



# LIVRET D'ACCUEIL DU RÉSIDENT

Association loi de 1901

Siège social: CHR d'Orléans – 14 avenue de l'Hôpital - CS 86709 – 45067 – ORLEANS Cedex 2  
tél 02 38 74 43 41      mome.association@gmail.com      <http://www.momeorleans.fr/>

# **BIENVENUE CHEZ MÔME**

*Ce guide vous permettra de trouver l'essentiel des renseignements nécessaires à votre séjour.*

*Vous pouvez compter sur notre implication pour rendre votre séjour apaisant.*

*Nous comptons sur vous pour respecter cet espace, ceux qui y vivent ou y travaillent, c'est la condition d'une relation harmonieuse entre nous.*

*Cette maison est un lieu d'accueil et d'accompagnement.*

*La situation de chacun est prise en compte dès la réservation pour lui assurer à son arrivée écoute et accueil attentifs, un hébergement confortable, des relations facilitées avec l'hôpital.*

*Le Président*

*Jean-Pierre GUSCHING*



## CADRE DE VIE ET OBLIGATIONS

Tout l'établissement est non-fumeur y compris dans les chambres

Les mineurs doivent être impérativement accompagnés d'un adulte et restent en permanence sous sa responsabilité.

L'introduction et la consommation d'alcool et de stupéfiants sont interdits dans l'enceinte de l'établissement .

Les animaux ne sont pas admis dans l'établissement (sauf dérogation et à titre exceptionnel)

Le Président se réserve le droit de mettre fin au séjour dans l'établissement sans préavis en cas de non-respect du règlement intérieur ou en cas de comportement inadéquat.

De même toute personne ayant failli à ses obligations, pourrait se voir interdire un nouveau séjour au sein de la maison.

En cas de problème, vous pouvez solliciter un rendez-vous auprès du personnel de l'accueil.

Les bénévoles de l'Association Môme sont là pour répondre à vos questions entre 8 heures 30 et 20 heures.

De nuit vous pouvez avoir recours au PC Sécurité de l'Hôpital **uniquement pour des problèmes graves ( intrusion , désordres sérieux, début d'incendie...)** en appelant le 18 au moyen du poste posé sur la table de chevet de votre chambre ou avec une ligne extérieure en l'appelant au 02 38 51 40 30.

S'il s'agit d'un problème de santé grave appeler le SAMU en faisant le 15 depuis un portable ou le 45115 sur le téléphone fixe de votre chambre.

# FONCTIONNEMENT

La Maison d'Accueil Hospitalière est gérée par une équipe de bénévoles qui accueillent les familles 7 jours/7 de 8h30 heures à 20heures

L'accès des locaux est interdit à toute personne étrangère à la maison, un badge d'accès strictement personnel est attribué au résident principal .

Le ménage des parties communes et la réfection des chambres au départ des résidents sont assurés par une société prestataire.

Le ménage des chambres au quotidien est à la charge des résidents.

Les produits et matériel d'entretien sont à disposition sur demande à l'accueil.

La restauration est possible dans certaines conditions précisées à la rubrique « CUISINE/REPAS »

## CONSIGNES DE SÉCURITÉ

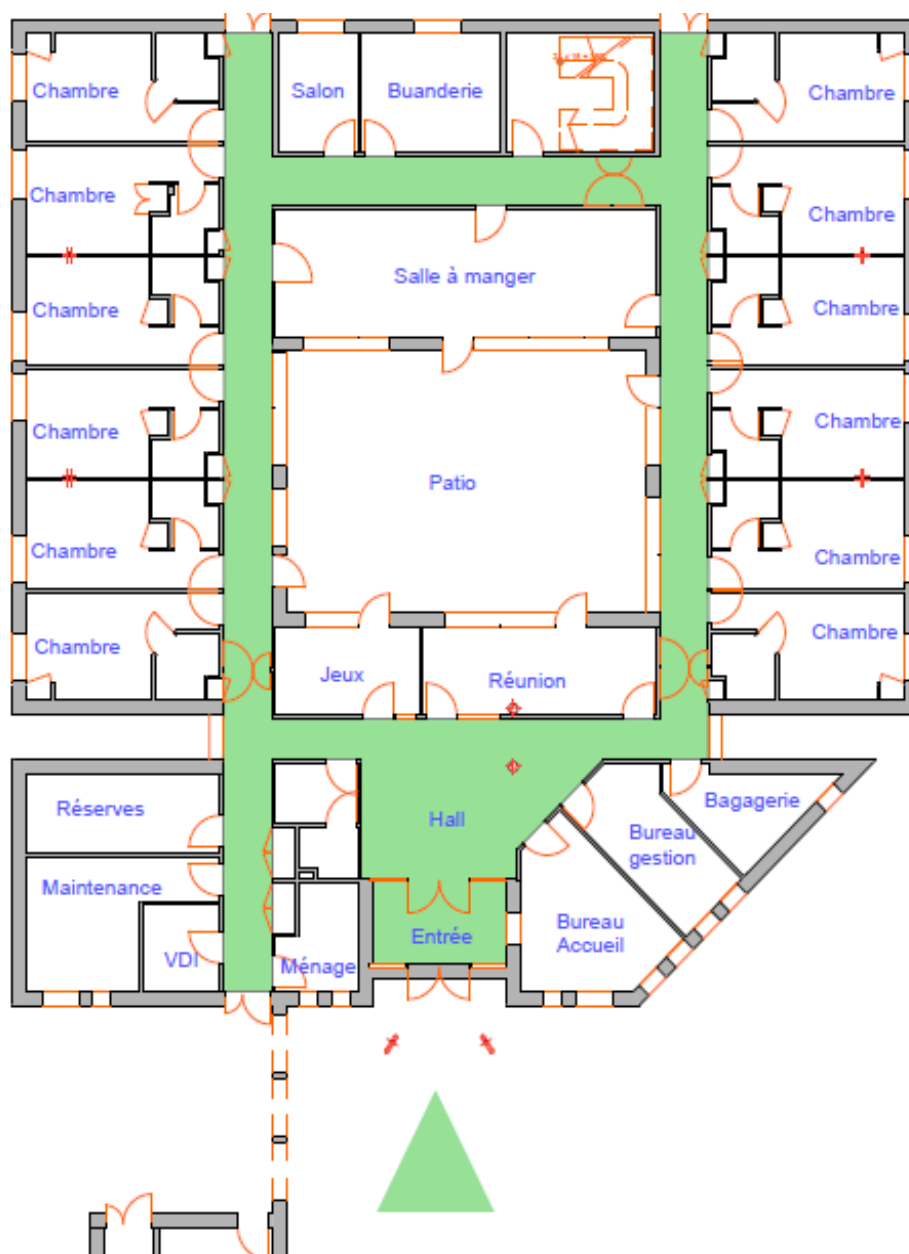
Elles sont affichées dans chaque chambre et dans le hall d'accueil.

Vous devez en prendre connaissance et en respecter la procédure.

En cas d'alarme incendie, vous devez évacuer le bâtiment sans attendre.

Les consignes d'évacuation des locaux sont affichées dans les parties communes.

En toute situation, il est important de rester calme et de suivre les indications des bénévoles de Même formés à ce type d'incident et des agents du service de sécurité du CHR d'Orléans.



## PRÉSENTATION DE LA MAISON

L'établissement comporte 12 chambres dont 4 pour personnes à mobilité réduite, une cuisine/salle à manger, une buanderie, un salon, une salle de réunion et une salle de jeux pour enfants.

L'ensemble est réparti autour d'un patio central lumineux et aménagé .

### ACCÈS :

**Tram** (ligne A) cf plan (disponible à l'accueil)

**Bus** (ligne 1) cf plan (disponible à l'accueil)

**Taxis** : une station se situe devant l'entrée principale de l'hôpital

**Voitures particulières** : quelques emplacements ( dont 2 pour PMR) sont réservés aux résidents dans la limite des places disponibles. L'accès aux parkings de l'hôpital est toujours possible.

# FINANCEMENT

Le financement de la Maison est essentiellement assuré par les recettes des nuitées.

Une aide spécifique pourra être allouée par l'assurance maladie en fonction des revenus des personnes hébergées (conventionnement avec l'assurance maladie en cours).

Même est une association d'intérêt général régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, qui peut recevoir des dons et délivrer des reçus fiscaux conformément à la législation en vigueur.

# CONDITIONS D'ADMISSION

La mise à disposition des chambres se fait à partir de 16 heures. Un chèque de caution sera demandé à l'entrée et sera restitué à la sortie sauf problème particulier.

Les chambres devront être libérées impérativement à 13 heures.

Il ne peut être attribué qu'une chambre aux accompagnants d'un patient hospitalisé.

La durée de séjour est limitée à 30 jours consécutifs avec des paiements fractionnés en cours de séjour

La maison n'est pas médicalisée.

La maison d'accueil hospitalière a pour mission d'accueillir en priorité les parents des enfants hospitalisés dans les différents services de pédiatrie du CHR.

Les accompagnants des patients adultes et les patients ayant un traitement en hôpital de jour ou en ambulatoire peuvent être hébergés en fonction des places disponibles.

Dans le cas où un patient ambulatoire séjourne dans la maison, il doit être impérativement accompagné et présenter un certificat médical émanant du service dans lequel il reçoit des soins et précisant que son état de santé est compatible avec un hébergement à la Maison d'Accueil Hospitalière.

## **TARIFS**

Le tarif en vigueur de la nuitée est affiché, il inclut le petit déjeuner.

Une participation aux frais est demandée à partir du 2ème occupant de la chambre pour tenir compte des frais supplémentaires: serviettes, draps, petit déjeuner, douche etc.

Les enfants de moins de 3 ans bénéficient de la gratuité. Un lit enfant peut être mis à disposition.

## **PENDANT LE SEJOUR**

### **BADGE**

Un badge strictement personnel, au numéro de votre chambre, vous sera remis à votre arrivée.

Il vous permettra d'accéder librement à la Maison d'Accueil Hospitalière, à votre chambre ainsi qu'au parking.

Il devra être impérativement restitué à la sortie sous peine de perdre votre caution.

### **BAGAGERIE**

Vous pourrez y déposer brièvement vos bagages pendant le temps limité à votre séjour.

Pour cela s'adresser à l'accueil.

### **BUANDERIE**

Moyennant contribution, vous avez à votre disposition :

Une machine à laver

Un sèche-linge

Un fer à repasser

Une table à repasser

Pour ces prestations, vous devez vous adresser aux bénévoles présents à l'accueil qui vous délivreront les jetons et dosettes de lessives.

### **CHAMBRES/ SALLES DE BAIN**

Toutes les chambres sont équipées de sanitaires avec WC et douche.

Quatre sont adaptées aux personnes à mobilité réduite.

La chambre comporte :

- Un poste téléphonique interne qui vous permet de joindre l'accueil de la Maison d'Accueil Hospitalière les services d'hospitalisation et le standard du CHR (numéros inscrits sur l'appareil) ainsi que le PC de sécurité au 18 mais uniquement dans des cas graves.

Les services hospitaliers peuvent vous joindre directement à ce poste interne.

- Un téléviseur

- Un coffre-individuel

Dans les chambres, il n'est pas permis :

D'utiliser des multiprises  
De fumer  
D'introduire des plateaux repas  
D'étendre du linge aux fenêtres  
De modifier la disposition des chambres  
D'utiliser et de stocker des produits dangereux

Les prises ne permettent de brancher que des appareils de faible puissance.

L'entretien des chambres est à votre charge, des équipements sont mis à votre disposition.

Vous pouvez utiliser le téléviseur et votre téléphone portable dans le respect d'autrui.

Tous les objets oubliés dans les chambres sont conservés 3 mois après votre départ et au-delà ils seront donnés à des œuvres caritatives.

#### La salle de bain :

Est équipée d'un sèche-cheveux.

Il vous est demandé d'apporter vos produits d'hygiène.

Les serviettes et draps de bain sont fournis.

### **COMMERCES DE PROXIMITE**

Dans le hall de l'hôpital, vous trouverez une cafétéria/librairie, une superette, une brasserie, un coiffeur.

### **CUISINE/REPAS**

Seul le petit déjeuner est inclus dans le tarif journalier de 7 heures 45 à 9 heures 30.

Le repas de midi peut se prendre au self du CHR du lundi au vendredi de 11 heures 30 à 14 heures 30 au tarif visiteur.

Vous accéderez au self sur présentation du badge de votre chambre et le paiement se fera immédiatement sur place ( prévoir de l'argent liquide)

Tous les soirs, y compris le week-end, il est possible de commander un plateau repas.

Les samedi et dimanche midi vous pouvez vous restaurer à la cafétéria du hall d'entrée du CHR.

Il faut en faire la commande auprès de l'accueil pour le jour même avant 16 30 heures. Une carte menu vous permettra d'effectuer votre choix.

Le tarif de ce plateau (10,75€ en 2018) inclut : une entrée, un plat cuisiné, un dessert, pain et boisson et sera facturé à l'issue de votre séjour par Môme.

Il est également possible de se restaurer par ses propres moyens en utilisant les installations de la cuisine de l'établissement mises à votre disposition gratuitement.

Les résidents auront alors le devoir de laisser les locaux et la vaisselle en parfait état.

Un réfrigérateur équipé de casiers individuels fermant à clé ainsi qu'un lave-vaisselle sont à votre disposition.

Vous disposerez d'un compartiment réfrigéré au numéro de votre chambre.

Dans la cuisine, vous pouvez confectionner des boissons chaudes à tout moment.



## **DÉTENTE/BIBLIOTHEQUE/PRESSE**

Dans le salon des journaux, livres et revues sont mis à votre disposition ainsi que des jeux de société.

Le patio est meublé aux beaux jours et est accessible facilement.

## **INTERNET**

L'établissement est doté d'un accès à internet.

WIFI gratuit dans toute la maison et dans les chambres (code à demander à l'accueil)

## **OBJETS DE VALEUR**

Nous vous conseillons de venir sans bijoux ou objets de valeur.

Néanmoins sachez qu'un coffre individuel est installé dans chaque chambre.

L'établissement décline toute responsabilité à cet égard en cas de vol.

## **ENQUÊTE DE SATISFACTION**

Une fiche d' « enquête de satisfaction » est déposée dans votre chambre, pensez à nous communiquer vos commentaires sur les conditions de votre séjour.

Nous prêterons une attention particulière à vos suggestions et des améliorations seront recherchées par nos équipes.

## **RÈGLEMENT INTERIEUR**

Le règlement intérieur est déposé dans chaque chambre.

## **A VOTRE DEPART**

Il vous sera demandé ;

D'informer l'accueil dès que vous avez la certitude de votre départ .

De retirer et plier les draps, et de les mettre sur le lit.

Les serviettes de toilette et draps de bain seront laissés dans la salle de bain.

De libérer la chambre pour 13 heures (bagagerie si nécessaire).

Un état des lieux sera établi contradictoirement.

De restituer le badge .

De restituer la clé du compartiment du réfrigérateur de la cuisine.

De régler les frais de séjour et prestations. Ce règlement peut se faire avec une carte bleue.

Toute dégradation donnera lieu à retenue de la caution et à facturation des dégâts occasionnés.

## **POUR VOTRE INFORMATION**

LA MAISON MAISON QUI VOUS ACCUEILLE A PU ÊTRE CONSTRUITE ET AMÉNAGÉE GRÂCE À LA GÉNÉROSITÉ DE NOMBREUX DONATEURS INSTITUTIONNELS ET PRIVÉS ET NOTAMMENT:

**De structures nationales :** Agence Régionale de l'Hospitalisation (fonds d'Etat),  
Fondation des Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France, Caisse d'Allocations  
Familiales...

**Des collectivités territoriales:** Département, Région, Communes...

**De clubs service:** Rotary, Lions-Club, Inner Wheel

**Des Fondations, associations, Mutuelles, banques, entreprises et de nombreux particuliers...**

*Une plaque à l'hommage des donateurs est affichée dans l'entrée de l'établissement. **MERCI À EUX***